

PROCÈS-VERBAL

Réunion ordinaire du Conseil municipal des Hautes-Terres
le mardi 25 février 2025, à 19 h,
à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, située à l'édifice Nancy Lainey-Thériault

Présents : Denis Landry, maire
Michel Haché, conseiller général
Suzanne Thériault, conseillère générale
Cathy Paulin, conseillère quartier 1
Étienne Cormier, conseiller quartier 2
Albert Lagacé, conseiller quartier 3
Nathalie Mallais Comeau, conseillère quartier 4
Danny Comeau, conseiller quartier 5
Vanessa Haché Breau, directrice générale/greffière
Jessica Thériault, adjointe administrative/greffière adjointe

Absent : Louis LeBouthillier, conseiller quartier 6

1. Appel à l'ordre

Monsieur le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 19 h 01 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Constatation du quorum

La directrice générale confirme qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit.

4. Lecture et adoption du procès-verbal

Monsieur le maire fait la lecture de l'ordre du jour. Il est ensuite proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau que l'ordre du jour soit adopté, tel que lu. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-02-012

5. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 28 janvier 2025

Il est proposé par la conseillère Cathy Paulin et appuyé par la conseillère Suzanne Thériault, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 28 janvier 2025 soit adopté. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-02-013

6. Affaires découlant du procès-verbal

La directrice générale présente le rapport des affaires découlant du procès-verbal. Le rapport est annexé au procès-verbal.

7. Correspondance

Aucune question, ni commentaire.

8. Affaires nouvelles, résolutions et arrêtés municipaux

8.1. Rapport du comité plénier du 18 février 2025

La directrice générale présente le rapport du comité plénier du 18 février 2025. Le rapport est annexé au procès-verbal.

8.2. Constitution en comité à huis clos en conformité avec l'article 6)a)vii) de l'arrêté procédural du conseil municipal concernant des litiges, ou des litiges éventuels, touchant la municipalité ou l'une de ses agences, régies ou commissions, comprenant une affaire devant un tribunal

Il est proposé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau et appuyé par la conseillère Cathy Paulin, que le conseil municipal se réunisse à huis clos conformément à l'article 6)a)vii) de l'arrêté procédural du Conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-02-014

Les membres du conseil sortent de la salle de réunion et le huis clos débute à 19 h15.

Discussion à huis clos

Le sujet visé par le présent item a été discuté selon l'article 6)a)vii) de l'arrêté T-01 Arrêté procédural du Conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres.

Les membres du conseil reviennent dans la salle de réunion à 19 h 32.

Il est ensuite proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par le conseiller Albert Lagacé, que le huis clos cesse. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-02-015

Le huis clos cesse à 19 h 33.

8.3. Deuxième lecture du titre de l'arrêté 2025-01 arrêté modifiant l'arrêté procédural du conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres

CONSIDÉRANT QUE la première lecture du titre de l'arrêté a été faite lors de la réunion ordinaire du 28 janvier 2025;

La conseillère Nathalie Mallais Comeau fait la deuxième lecture du titre de l'arrêté 2025-01 arrêté modifiant l'arrêté procédural du conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres.

Il est ensuite proposé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau et appuyé par la conseillère Suzanne Thériault, que l'arrêté 2025-01 arrêté modifiant l'arrêté procédural du conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en deuxième lecture. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-02-016

8.4. Deuxième lecture du titre de l'arrêté 2025-02 arrêté modifiant l'arrêté sur le code de déontologie des membres élus du conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres

CONSIDÉRANT QUE la première lecture du titre de l'arrêté a été faite lors de la réunion ordinaire du 28 janvier 2025;

La conseillère Cathy Paulin fait la deuxième lecture du titre de l'arrêté 2025-02 arrêté modifiant l'arrêté sur le code de déontologie des membres élus du conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres.

Il est ensuite proposé par la conseillère Cathy Paulin et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau, que l'arrêté 2025-02 arrêté modifiant l'arrêté sur le code de déontologie des membres élus du conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en deuxième lecture. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-02-017

8.5. Nomination de représentants pour le projet Adaptation climatique PA avec VAROLÈS

Il est proposé par la conseillère Suzanne Thériault et appuyé par la conseillère Cathy Paulin, que le conseiller Étienne Cormier et que le conseiller Albert Lagacé, soient nommés à titre de membres du conseil représentants de la municipalité au projet Adaptation PA organisé par l'institut de recherche VALORÈS. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-02-018

8.6. Nomination d'un ou d'une représentante pour les Journées de la représentation des intérêts 2025 de l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick

Il est proposé par le conseiller Michel Haché et appuyé par le conseiller Étienne Cormier, que la conseillère Cathy Paulin soit nommée à titre de représentante de la municipalité

pour les Journées de la représentation des intérêts 2025 de l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-02-019

8.7. Poste Canada et la commission d'enquête sur les relations de travail

ATTENDU QUE le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI), à la demande du ministre du Travail, Steven MacKinnon, a ordonné la fin de la grève et la reprise du service postal à Postes Canada le 17 décembre 2024, en vertu de l'article 107 du Code canadien du travail;

ATTENDU QUE le ministre fédéral du Travail, Steven MacKinnon, a créé une commission d'enquête sur les relations de travail en vertu de l'article 108 du Code canadien du Travail et nommé William Kaplan à sa tête, et que cette commission, en consultation avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) et Postes Canada, se penchera sur l'avenir du service postal public, y compris les changements à apporter au Protocole du service postal canadien;

ATTENDU QUE Postes Canada est d'abord et avant tout un service public;

ATTENDU QUE la commission a pour mandat d'examiner les obstacles à la négociation des conventions collectives entre le STTP et Postes Canada, la situation financière de Postes Canada, l'argument de Postes Canada défendant la nécessité de diversifier ou de modifier ses modèles de livraison, la viabilité du modèle d'affaires actuel, ainsi que les engagements négociés par le STTP pour assurer le maintien d'emplois à plein temps et la santé et la sécurité des travailleurs et travailleuses;

ATTENDU QUE la commission n'a que jusqu'au 15 mai 2025 pour soumettre son rapport final au gouvernement et formuler des recommandations sur la structure de Postes Canada;

ATTENDU QUE les mémoires sont acceptés, mais que la procédure de la commission n'a pas été médiatisée et ne s'apparente pas à une évaluation publique de fond sur le mandat de Postes Canada en consultation avec toutes les parties prenantes, comme d'autres gouvernements l'ont déjà fait;

ATTENDU QU'il faut que la commission ait notre point de vue sur les questions les plus importantes, comme le maintien de Postes Canada à titre de service public, l'importance du moratoire sur la fermeture des bureaux de poste, l'amélioration du Protocole du service postal canadien, le maintien de la livraison à domicile, de la livraison de colis et de la livraison au quotidien, la création d'une banque postale, l'écologisation de Postes Canada, l'ajout de bornes de recharge pour véhicules électriques, la livraison de nourriture, l'amélioration des services de livraison dans les collectivités rurales, éloignées ou autochtones, ainsi que la création de services pour aider les personnes ayant une incapacité et les personnes âgées à demeurer chez elles aussi longtemps que possible, ce qui permettrait également à Postes Canada d'assurer son autonomie financière;

Il est proposé par le conseiller Albert Lagacé et appuyé par le conseiller Étienne Cormier,

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Municipalité des Hautes-Terres donne son point de vue à la commission sous forme de mémoire;

ET QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Municipalité des Hautes-Terres écrive au ministre fédéral du Travail, Steven MacKinnon, et au ministre fédéral des Services publics et de l'Approvisionnement du Canada, Jean-Yves Duclos, responsable de Postes Canada, pour demander qu'aucun changement ne soit apporté à la loi sur la Société canadienne des postes, au mandat de Postes Canada ou au Protocole du service postal canadien sans qu'il n'y ait d'abord eu un examen public en profondeur de Postes Canada qui comprend des audiences publiques avec tous les intervenants clés de toutes les régions du Canada.
REJETÉE.

Résolution no 2025-02-020

8.8. Grille d'évaluation des projets municipaux et communautaires

Il est proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par le conseiller Danny Comeau, que l'on adopte la grille d'évaluation pour les projets municipaux et communautaires, telle que présentée par la directrice générale, à titre de guide pour effectuer l'évaluation des projets. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-02-021

8.9. Répartition des fonds pour le Plan FDCC 2024-2028

Il est proposé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau et appuyé par le conseiller Albert Lagacé, que le document intitulé « Municipalité des Hautes-Terres Plan quinquennal de dépenses en immobilisation pour les fonds pour le développement des collectivités du Canada (FDCC) de 2024 - 2028 » soit adopté, tel que présenté. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-02-022

8.10. Exemption d'une propriété au système d'égouts sanitaires

CONSIDÉRANT QUE le multi-logements, au 20, rue Cédric/Océane, a été construit en 2018, et qu'il n'était pas possible, à ce moment, de connecter le bâtiment au système d'égout sanitaire existant;

CONSIDÉRANT QUE le système d'égout sanitaire a été allongé et une connexion est maintenant possible pour le bâtiment en question, depuis l'automne 2024;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire a fait une demande d'exemption en attendant qu'il effectue les travaux nécessaires pour la connexion de son bâtiment au nouveau système disponible, ce qu'il prévoit de faire en 2026;

Il est proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau, que la propriété située au 20, rue Cédric/Océane, soit exemptée

des frais d'utilisation du système d'égout sanitaire pour l'année 2025, et cette exemption se poursuivra en 2026 jusqu'au moment de la connexion. Lorsque le bâtiment sera connecté au système d'égout sanitaire, le propriétaire sera facturé en fonction des mois d'utilisation du service pour l'année 2026. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-02-023

8.11. Construction non conforme : non-respect du permis émis (Immeubles Doiron Ltée, NID 20708566)

CONSIDÉRANT QUE l'infraction suivante : une construction non conforme – bloc à logement de 6 unités (non-respect du permis no 44975 – 4 unités autorisées), a été constatée sur la propriété appartenant à Immeubles Doiron Ltée, laquelle est identifiée par le numéro d'identification (NID) 20708566 et située au 862, route 135 dans la municipalité des Hautes-Terres, secteur de Duguayville, au Nouveau-Brunswick, et que cette infraction contrevient :

- a) au paragraphe 4(1) de la Loi sur l'administration du Code du bâtiment, 2020, c. 8; et
- b) à l'article 10 de l'arrêté de construction no 2024-01 de la Municipalité des Hautes-Terres,

Il est proposé par le conseiller Danny Comeau et appuyé par le conseiller Michel Haché, qu'il soit résolu que l'infraction reste indiquée dans la Gazette foncière, mais que le conseil municipal ne donne pas l'autorisation à la Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne à poursuivre les démarches subséquentes pour faire suivre le règlement tel qu'indiqué, pour le moment. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-02-024

9. Demande de renseignements et annonces des membres du conseil

- La conseillère Nathalie Mallais Comeau, nous informe que les journaux municipaux de septembre, octobre et novembre sont manquants sur le site web de la municipalité. Elle mentionne aussi avoir des commentaires de citoyen concernant les panneaux de signalisation « Arrêt » dans la rue des Érables à Paquetville.
- La conseillère Cathy Paulin remercie la conseillère Mallais Comeau pour l'information pour la rue des Érables et demande à la directrice générale d'apporter le point à la prochaine réunion du comité plénier. Elle désire ensuite féliciter l'équipe de basketball de l'école Terre des Jeunes de Paquetville pour leur récentes victoires des derniers tournois auxquels ils ont participé. Elle annonce ensuite aux personnes présentes que ceux et celles qui sont intéressés à faire partie d'un comité pour développer le projet du Lac-à-Prudent, sont les bienvenus à la contacter pour donner leur nom.
- Le conseiller Danny Comeau demande un suivi relativement à la réparation de l'accotement dans le secteur de St-Sauveur qui doit être faite par le MTI. Il demande ensuite un suivi concernant le projet en développement pour l'ancienne école de St-Sauveur.

- Le conseiller Albert Lagacé tient seulement à confirmer que la pétition remise à la directrice générale/greffière lors de la réunion ordinaire du 28 janvier 2025, a bel et bien été inscrite à la correspondance.
- Le conseiller Étienne Cormier demande un suivi pour le projet logement de l'ancien édifice municipal de Paquetville et demande s'il y a du développement pour un projet avec l'édifice de l'ancienne Coop.
- La conseillère Suzanne Thériault demande si un point de dépôt pour le recyclage des batteries est prévu pour le secteur de St-Isidore.

10. Présentations et interventions du public

Les sujets suivants ont été apportés lors de l'intervention du public, soient les lieux inesthétiques et dangereux, ainsi que la disposition des déchets suite à la démolition d'un bâtiment.

11. Ajournement

La conseillère Nathalie Mallais Comeau propose l'ajournement et la séance est levée à 21 h 07.

Denis Landry
Maire

Vanessa Haché Breau
Directrice générale/Greffière

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion ordinaire du 28 janvier 2025

- **Correspondance – Rapports de la GRC**
Après vérification avec la GRC, ces rapports ne sont pas publics.
- **Plan de réfection des rues municipales**
Les critères d'évaluation ont été discutés au comité plénier du 18 février 2025. Une grille d'évaluation est en préparation.
- **Nomination du comité d'appel pour les lieux inesthétiques ou dangereux**
Un appel d'intérêt pour les personnes intéressées à faire partie du comité sera publié dans le journal municipal du mois de mars. L'adjointe administrative à la réception est prête à recueillir les noms.
- **Approbation du plan de lotissement – rue de la Villa à St-Isidore**
Le plan a été dûment signé et remis à l'arpenteur. Le plan est maintenant entre les mains de la CSRPA.
- **Approbation d'une tour de télécommunications**
Rogers a fait sa demande de permis à la CSR pour sa tour.

RAPPORT DU COMITÉ PLÉNIER DU 18 FÉVRIER 2025

Voici le rapport de la réunion du comité plénier qui s'est déroulé le mardi 18 février 2025, à 19 h, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, située à l'édifice Nancy Lainey-Thériault.

Présents	Absents
Denis Landry, maire	Albert Lagacé, conseiller quartier 3
Michel Haché, conseiller général	Louis LeBouthillier, conseiller quartier 6
Suzanne Thériault, conseillère générale	
Cathy Paulin, conseillère quartier 1	
Etienne Cormier, conseiller quartier 2	
Nathalie Mallais Comeau, conseillère quartier 4	
Danny Comeau, conseiller quartier 5	
Vanessa Haché Breau, directrice générale/greffière	
Jessica Thériault, greffière adjointe	

1. Ouverture de la réunion

Monsieur le maire appel à l'ordre et la réunion débute à 19 h 01. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes, explique le déroulement d'un comité plénier et lit ensuite l'ordre du jour.

2. Déclaration de conflit d'intérêt

Aucun conflit n'est déclaré.

3. Priorisation des projets et de la réfaction des rues municipales

La directrice générale présente le tableau contenant la liste des projets qui sont actuellement sur la table de travail ainsi que la réfaction des rues municipales, le budget estimatif et l'estimation de la part municipale pour chacun d'entre eux (le tableau se trouve en annexe).

Plusieurs projets ont soulevé des questions notamment l'achat de camions pour les pompiers, le projet majeur de création d'un centre plein air sur le terrain du Lac-à-Prudent ainsi que la création d'un circuit de descentes de bateaux. Il est convenu que les projets relativement à l'achat d'équipements et de camions de pompiers seront présentés avec une analyse complète du service d'incendie, pour la planification à long terme des achats de ce département. Il fut aussi question de la possibilité d'avoir des fonds disponibles par quartier pour des petits projets.

Il est ensuite mentionné d'ajouter dans le tableau le projet de *spinnage* ainsi que le projet de signalisation pour les parcs de la municipalité, car ils ne figurent pas dans la liste actuellement.

La directrice générale mentionne ensuite aux membres du conseil qu'il serait important d'avoir des critères de sélection pour les projets et créer une échelle de priorisation. Les membres s'entendent que les projets supportés doivent toucher les critères suivants : la participation citoyenne, soit au niveau de l'organisation (participation d'un groupe communautaire) ou du financement (levée de fonds citoyenne), le nombre de citoyens qui bénéficieront du projet, la localisation du projet (préférentiellement sur un terrain municipal), comment le projet rejoint les priorités stratégiques de la municipalité, et la méthode de financement du projet. Les membres ont aussi souligné l'importance de développer des projets dans chacun des quartiers pour diversifier le développement sur tout le territoire et de prioriser les infrastructures existantes pour les maintenir en bon état.

En ce qui concerne la réfection des rues municipales, les critères à considérer sont la durée de vie restante, l'état de la chaussée, le nombre de résidences ou d'entreprises, le trafic, la connexion avec d'autres rues, le nombre de plaintes, la règle des trois maisons avant l'asphaltage, et finalement les possibilités de développements futurs (nouvelles subdivisions ou opportunités de lots pour logements).

Des grilles d'évaluation complètes seront créées et présentées au conseil pour approbation.

4. Informations et préparation pour le FACL

Reporté.

5. Modifications à l'arrêté procédural ainsi qu'à l'arrêté sur le code de déontologie

Reporté.

6. Préparation à la réunion ordinaire

Reporté.

7. Clôture de la réunion

Monsieur le maire clôture la réunion à 21 h 34 et remercie les personnes présentes de leur présence.

Tableau des projets potentiels

Description	Année	Budget estimatif	Part municipale	Priorité
Nouvel affichage à NLT	2025	20 000 \$	20 000 \$	
Achat de la snowmobile pour Paquetville	2025	88 385 \$	58 385 \$	
Nouveau parc de jeux à Notre-Dame	2025	207 845 \$	75 000 \$	
Ajout d'une cantine à la Patinoire de Notre dame	2025	24 100 \$	8 500 \$	
Réparation et allongement du sentier au parc des sources	2025	300 000 \$	150 000 \$	
Ajout d'une toilette et nouveaux jeux au Parc Richelieu	2025	193 000 \$	70 000 \$	
Ajout de lumières et achat d'équipement pour le pickleball	2025			
Achat d'un camion 1 tonne pour St-Sauveur	2025	150 000 \$	150 000 \$	
Resurfaçage du stationnement NLT	2025	144 000 \$	144 000 \$	
Achat de voiture électriques	2025	110 000 \$		
Nouveau terrain de soccer a TDJ	2025	120 000 \$	40 000 \$	
Isolation du toit de l'aréna du complexe sportif Léopold Thériault	2025	216 000 \$	50 000 \$	
Création d'un circuit de descentes de bateaux	2026	400 000 \$	200 000 \$	
Réparation de la lagune de Paquetville	2026	950 000 \$	300 000 \$	
Rénovation de la salle de spectacle de TDJ	2026	413 000 \$	50 000 \$	
Achat d'un camion d'une tonne pour les travaux publics	2026	135 000 \$	135 000 \$	
Développement du sentier du lac à Prudent, avec un pump track et un multi-jeux	2027	800 000 \$	400 000 \$	
Rénovation de la caserne de Notre-Dame	2027			
Réfaction rue du Parc	2027	3 477 370 \$		
Ajout de panneaux solaires à l'édifice NLT, garage municipal et caserne de St-Isidore			30 000 \$	
Aire de repos et papillon au Manoir Edith B Pinet				
Parc au coin de Tilleyroad				
Allongement des trottoirs vers subdivision Sonier - Phase 2				
Signalisation de la vélo-route - Phase 2				
Renouvellement d'équipements de pompier				
Agrandissement/nouveau garage municipal et entrepôt				
Remplacement des thermopompes à NLT				
Projet citoyen				
TOTAL ESTIMATIF (PROJETS)		7 748 700 \$	1 880 885 \$	
RUES MUNICIPALES SECTEUR PAQUETVILLE				
Travaux rue des Aulnes				
Travaux rue du Bocage		40 000 \$	40 000 \$	
Travaux rue Boisjoli				
Travaux rue des Bouleaux		200 000 \$	200 000 \$	
Travaux rue des Champs		635 000 \$	635 000 \$	
Travaux rue des Épinettes				
Travaux rue des Érables		1 300 000 \$	1 300 000 \$	
Travaux rue Industrielle		420 000 \$	420 000 \$	
Travaux rue des Peupliers		50 000 \$	50 000 \$	
Travaux rue des Pommiers (inclut rallongement d'égouts sanitaires)		125 000 \$	50 000 \$	
Travaux rue des Prés		80 000 \$	80 000 \$	
Travaux rue de la Salaison		150 000 \$	150 000 \$	
Travaux rue des Sapins				
RUES MUNICIPALES SECTEUR ST-ISIDORE				
Travaux rue Arsenault		50 000 \$	50 000 \$	
Travaux rue Beaulieu		185 000 \$	185 000 \$	
Travaux rue Catherine/Noémie		125 000 \$	50 000 \$	
Travaux rue Cédric/Océanne				
Travaux Chemin Eustache				
Travaux Chemin Brideau				
Travaux rue Christine/Martin		160 000 \$	80 000 \$	
TOTAL ESTIMATIF (ROUTES SEULEMENT)		3 520 000 \$	3 290 000 \$	
TOTAL ESTIMATIF (COMPLET)		11 268 700 \$	5 170 885 \$	

**CRITÈRES D'ÉVALUATION D'UN PROJET MUNICIPAL OU COMMUNAUTAIRE
OU DE RÉFACTION D'INFRASTRUCTURES**

Catégorie des projets	
A	Réparation ou réfection d'une infrastructure municipale existante
B	Nouvelle ou amélioration d'une infrastructure municipale
C	Projet communautaire
D	Réfection ou réparation d'une rue municipale

Catégorie du projet	Critères d'évaluation	Pointage
A	1. Est-ce que l'infrastructure à réparer est apprécié/utilisée par les citoyens ?	5
	2. Est-ce qu'il existe un danger à l'utilisation de l'infrastructure ?	10
	3. Est-ce que la réfection augmentera la durée de vie utile de l'infrastructure ?	5
	4. Est-ce qu'un groupe communautaire est rattaché au projet ?	5
	5. Est-ce que le projet rejoint une ou plusieurs priorités stratégiques de la municipalité ? Donner 5 points supplémentaires si le projet permet d'augmenter l'accessibilité aux logements	5 + 5
	6. Est-ce que le projet a le potentiel d'être financé par un partenaire ?	10
	Note de pointage	40
B	1. Est-ce que l'amélioration part d'un intérêt des citoyens ?	5
	2. Est-ce que l'amélioration va permettre de diversifier l'offre aux citoyens ?	10
	3. Est-ce qu'un groupe communautaire est rattaché au projet ?	5
	4. Combien d'utilisateurs pourront profiter de la nouvelle infrastructure ?	5
	5. Est-ce que le projet rejoint une ou plusieurs priorités stratégiques de la municipalité ? Donner 5 points supplémentaires si le projet permet d'augmenter l'accessibilité aux logements	5 + 5
	6. Est-ce que le projet a le potentiel d'être financé par un partenaire ?	10
	Note de pointage	40
C	1. Est-ce que le projet attire l'intérêt des citoyens ?	5
	2. Est-ce que la nouvelle infrastructure sera située sur un terrain municipal ? Si une entente d'utilisation est obtenue ou en voie d'être obtenue avec le propriétaire du terrain, indiquer 5 points.	10
	3. Est-ce qu'un groupe communautaire est rattaché au projet ? Donner 5 points supplémentaires si le groupe communautaire a la charge du projet.	5 + 5
	4. Combien d'utilisateurs pourront profiter de la nouvelle infrastructure ? Est-ce que celle-ci sera profitable pour un grand public (5) ou seulement un groupe restreint de gens (1) ?	5
	5. Est-ce que le projet rejoint une ou plusieurs priorités stratégiques de la municipalité ?	5
	6. Est-ce que le projet a le potentiel d'être financé par un partenaire ?	10
	Note de pointage	40

D	1. Est-ce que la rue a atteint le maximum de sa durée de vie utile ?	5	
	2. État de la chaussée selon l'échelle d'évaluation de l'état des routes	10	
	État de la route		Pointage attribué
	Excellent		2
	Bon		4
	Moyen		6
	Mauvais	8	
	À refaire	10	
	3. Est-ce qu'il y a plus de trois propriétés construites dans la rue ?	5	
	4. Est-ce que la rue attire beaucoup de trafic ?	5	
5. Est-ce qu'il s'agit d'une rue qui connecte à une autre ?	5		
6. Est-ce qu'il y a possibilité de développements futurs ? Donnez 5 points supplémentaires si la rue a le potentiel d'accueillir des logements dans les 3 prochaines années.	10		
Note de pointage		40	

ÉBAUCHE

Répartition des fonds du FDCC 2024-2028

	Description	Année	Budget estimatif	Part municipale	FDCC
Réparations ou réfection des infrastructures municipales					
A	Réparation de la lagune de Paquetville	2026	950 000 \$	300 000 \$	200 000 \$
A	Réparation et allongement du sentier au parc des sources	2025	151 000 \$	52 850 \$	25 000 \$
A	Réfection rue du Parc	2027	3 477 370 \$	3 477 370 \$	
A	Rénovation de la caserne de Notre-Dame	2027	900 000 \$		200 000 \$
	TOTAL		5 478 370 \$	3 830 220 \$	425 000 \$
Nouvelle ou amélioration d'une infrastructure municipale					
B	Ajout d'une cantine à la Patinoire de Notre dame	2025	24 100 \$	8 500 \$	8 500 \$
B	Signalisation des infrastructures de loisirs, récréatives et touristiques				10 000 \$
B	Nouveau jeu au Parc Richelieu	2025	80 000 \$	28 000 \$	28 000 \$
	TOTAL		104 100 \$	36 500 \$	46 500 \$
Projet communautaire					
C	Nouveau parc de jeux à Notre-Dame	2025	207 845 \$	75 000 \$	75 000 \$
C	Rénovation de la salle de spectacle de TDJ	2026	413 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
C	Nouveau terrain de soccer a TDJ	2025	120 000 \$	40 000 \$	24 000 \$
C	Isolation du toit de l'aréna du complexe sportif Léopold Thériault	2025	216 000 \$	50 000 \$	45 000 \$
C	Création d'un circuit de descentes de bateaux	2026	400 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
C	Ajout de lumières et achat d'équipement pour le pickleball	2025			10 000 \$
	BUDGET PARTICIPATIF OU AUTRES				114 449 \$
	TOTAL		1 356 845 \$	415 000 \$	518 449 \$
Réfection ou réparation d'une rue municipale					
D	Travaux rue des Champs	2025	635 000 \$	635 000 \$	350 000 \$
D	Travaux rue des Érables (phase 1)	2025	300 000 \$	300 000 \$	
D	Travaux rue des Érables (phase 2)	2026	1 000 000 \$	1 000 000 \$	
D	Travaux rue des Pommiers (inclut rallongement d'égouts sanitaires)		125 000 \$	50 000 \$	
D	Travaux rue Beaulieu	2025	185 000 \$	185 000 \$	
D	Travaux rue Catherine/Noémie	2026	125 000 \$	50 000 \$	
D	Travaux rue Christine/Martin	2026	160 000 \$	80 000 \$	
	TOTAL ESTIMATIF (ROUTES SEULEMENT)		2 530 000 \$	2 300 000 \$	350 000 \$
	Montant déjà attribué (FDCC)				250 000 \$
	TOTAL ESTIMATIF (COMPLET)		9 469 315 \$	6 581 720 \$	1 589 949 \$